

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS**
- **Code du produit: 120112.BULK.RML**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité**
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Nettoyant
Diluant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
H.B. Fuller, Isar-Rakoll, S.A.
Estrada Nacional 13
PT-4486-851 Mindelo - Vila do Conde
+351 229 288 200
EU-MSDS@hbfuller.com
- **Service chargé des renseignements: Département de réglementation**
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
NCEC emergency service
+44 (0) 1235 239 670 (24 hours)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Acute 1	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Aquatic Chronic 1	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS08 GHS09

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane (*)
acétate d'éthyle

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 1)

- **Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **2.3 Autres dangers**

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description:** Mélange composé des substances indiquées ci-après.

- **Composants dangereux:**

La note P de l'Annexe 1 s'applique aux composants notés "*" de ce produit. Teneur en Benzène < 0,1 % en masse.

Numéro CE: 921-024-6 Reg.nr.: 01-2119475514-34-0000	Hydrocarbours, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane (*) Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46-0000	acétate d'éthyle Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-25%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Reg.nr.: 01-2119471330-49-0000	acétone Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-25%
CAS: 110-82-7 EINECS: 203-806-2 Reg.nr.: 01-2119486291-36-0000	cyclohexane Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	5-10%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 2)

CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg.nr.: 01-2119457290-43-0000	butanone Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<5%
CAS: 110-54-3 EINECS: 203-777-6	n-hexane Flam. Liq. 2, H225; Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	<5%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Amener les sujets à l'air frais.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications**
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Porter un vêtement personnel de protection.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 3)

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Ne pas utiliser d'outil pouvant provoquer l'ignition.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Respecter les limites d'émission.
Utiliser des appareils résistant aux solvants.
Tenir hors de la portée des enfants.
- **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager.
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Stocké au frais et au sec dans l'emballage d'origine bien fermé.
- **Température de stockage recommandée:** +10 °C - +25 °C
- **Classe de stockage:** 3
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

141-78-6 acétate d'éthyle

VME Valeur à long terme: 1400 mg/m³, 400 ppm

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 4)

67-64-1 acétone

VME	Valeur momentanée: 2420 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm
-----	---

78-93-3 butanone

VME	Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée
-----	--

DNEL

Ethylacetat, CAS 141-78-6 (Arbeitnehmer)
 dermal Langzeit(chronisch) systemisch: 63 mg/kg/Tag
 inhalativ Kurzzeit (akut) systemisch: 1468 mg/m³
 inhalativ Langzeit(chronisch) lokal: 734 mg/m³
 inhalativ Kurzzeit (akut) lokal: 1468 mg/m³
 inhalativ Langzeit (chronisch) systemisch: 734mg/m³
 Aceton, CAS 67-64-1
 dermal Langzeit (chronisch) systemisch: 186 mg/kg/Tag
 inhalativ Kurzzeit (akut) lokal: 2420 mg/m³
 inhalativ Kurzzeit (akut) systemisch: 1210 mg/m³
 Cyclohexan CAS 110-82-7

DNEL-Werte

Akute Wirkungen - systemische Effekte, inhalativ: 700 mg/m³
 Chronische Wirkungen - systemische Effekte, inhalativ: 700 mg/m³
 Chronische Wirkungen - systemische Effekte, dermal: 2016 mg/kg
 Ethylmethylketon CAS 78-93-3
 Anwendungsbereich: Arbeitnehmer
 Expositionswege: Hautkontakt
 Mögliche Gesundheitsschäden: Langzeit - systemische Effekte
 Wert: 1161 mg/kg
 Anwendungsbereich: Arbeitnehmer
 Expositionswege: Einatmen
 Mögliche Gesundheitsschäden: Langzeit - systemische Effekte
 Wert: 600 mg/m³

PNEC

Ethylacetat 141-78-6
 Wasser Süßwasser: 0,26 mg/l
 Wasser Meerwasser: 0,026 mg/l
 Wasser Aqua intermittent: 1,65 mg/l
 Wasser Süßwasser Sediment: 1,25 mg/kg
 Wasser Meerwasser Sediment: 0,125 mg/kg
 Boden - 0,24 mg/kg
 Kläranlage (STP) - 650 mg/l
 Sekundärvergiftung - 200 mg/kg
 Aceton, CAS 67-64-1
 Wasser Süßwasser: 10,6 mg/l
 Wasser Meerwasser: 1,06 mg/l
 Wasser Aqua intermittent: 21 mg/l
 Wasser Süßwasser Sediment: 30,4 mg/kg
 Wasser Meerwasser Sediment: 3,04 mg/kg
 Boden - :29,5 mg/kg
 Kläranlage (STP) -: 100 mg/l
 Cyclohexan CAS 110-82-7
 PNEC 2,99 mg/kg (Boden)
 3,24 mg/l (Kläranlagen)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 5)

0,207 mg/l (Meerwasser)
 3,627 mg/kg (Süßwassersediment)
 0,207 mg/l (Süßwasser)
 0,207 mg/l (sporadische Freisetzung)
 Butanon CAS 78-93-3
 Meerwasser Wert: 55,8 mg/l
 Süßwassersediment Wert: 284,74 mg/kg
 Meeressediment Wert: 287,7 mg/kg
 Boden Wert: 22,5 mg/kg
 Süßwasser Wert: 55,8 mg/l

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:** Filtre combiné A-P2

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Gants résistant aux solvants

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales.**

- **Aspect:**

Forme:

Liquide

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 6)

Couleur:	Incolore
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	55 °C (DIN 53171)
· Point d'éclair :	-18 °C (DIN 53213)
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	0,7 Vol % (EN 1839)
Supérieure:	13,0 Vol % (EN 1839)
· Pression de vapeur à 20 °C:	233 hPa (DIN 51640)
· Densité à 20 °C:	0,79 g/cm ³ (DIN 51757)
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	100,0 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Dégagement de gaz/vapeurs légèrement inflammables.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

141-78-6 acétate d'éthyle

Oral	LD50	5620 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	11,72 mg/kg (rat)

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4h	76 mg/kg (rat)

78-93-3 butanone

Oral	LD50	> 2600 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 8000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/2h	40 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité

- Toxicité aquatique:

141-78-6 acétate d'éthyle

EC50/48h	717 mg/l (Daphnia magna)
IC50/48h	3300 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
LC50/96h	230 mg/l (Pimephales promelas)

67-64-1 acétone

EC50/48h	12600 - 12700 mg/l (Daphnia magna)
LC50/96h	8300 mg/l (Lepomis macrochirus)

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 8)

78-93-3 butanone

EC50/48h 5091 mg/l (Daphnia magna)

LC50/96h 3220 mg/l (Pimephales promelas)

12.2 Persistance et dégradabilité
141-78-6 acétate d'éthyle

Bio.Abbaubark./28 d 100 % (-)

67-64-1 acétone

Bio.Abbaubark./28 d 91 % (-)

 • **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

 • **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:

 • **Remarque:** Très toxique chez les poissons.

Autres indications écologiques:
Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

 • **PBT:** Non applicable.

 • **vPvB:** Non applicable.

 • **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets

14 00 00	DÉCHETS DE SOLVANTS ORGANIQUES, D'AGENTS RÉFRIGÉRANTS ET PROPULSEURS (sauf chapitres 07 et 08)
14 06 00	déchets de solvants, d'agents réfrigérants et d'agents propulseurs d'aérosols/de mousses organiques
14 06 03*	autres solvants et mélanges de solvants

Emballages non nettoyés:

 • **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

 • **ADR, IMDG, IATA**

UN1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

 • **ADR**

 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
 (Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane (*), ACÉTATE D'ÉTHYLE), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, Dispositions

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 9)

· **IMDG** spéciales 640D
FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane (*), ETHYL ACETATE), MARINE POLLUTANT

· **IATA** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane (*), ETHYL ACETATE)

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG**



· **Classe** 3 Liquides inflammables.
· **Étiquette** 3

· **IATA**



· **Class** 3 Liquides inflammables.
· **Label** 3

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** II

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane (*)

· **Marine Pollutant:**

Oui

· **Marquage spécial (ADR):**

Signe conventionnel (poisson et arbre)
Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

· **Indice Kemler:**

33

· **No EMS:**

F-E, S-E

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**

· **Quantités limitées (LQ)**

1L

· **Catégorie de transport**

2

· **Code de restriction en tunnels**

D/E

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 10)

- **"Règlement type" de l'ONU:** UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane (*), ACÉTATE D'ÉTHYLE), Dispositions spéciales 640D, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
- **Directives techniques air:**

Classe	Part en %
NK	50-100
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- **VOC (EU) %** 100,00 %
- **Code MAL** 5-3
- **VOC (EU)** 785,0 g/l
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
 - H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
 - H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Acronymes et abréviations:**
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 - PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
 - Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 11)

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 12)

Annexe: Scénario d'exposition 1

- **Désignation brève du scénario d'exposition**

ETHYL ACETATE (CAS141-78-6)
PROFESSIONAL AND INDUSTRIAL USE OF ADHESIVES

- **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

- **Catégorie du procédé**

PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
 PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
 PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
 PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
 PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.
 PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.
 PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

- **Catégorie de rejet dans l'environnement** ERC2 Formulation de préparations

- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

- **Conditions d'utilisation** Utilisation habituelle du secteur conformément à la partie 1.

- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.

- **Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

- **Etat physique** Liquide

- **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.

- **Autres conditions d'utilisation**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Eviter le contact avec les yeux.
Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.
Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Conserver hors de portée des enfants.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

- **Mesures de gestion des risques**

- **Protection du travailleur**

- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Mesures techniques de protection**

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.
Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 13)

- **Mesures personnelles de protection**
 - Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.*
 - Eviter tout contact avec les yeux.*
 - Lunettes de protection hermétiques*
 - Gants de protection*
- **Mesures pour la protection du consommateur**
 - Assurer un marquage suffisant.*
 - Conserver sous clé et hors de portée des enfants.*
- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Eau** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Mesures pour l'élimination** *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*
- **Procédés d'élimination**
 - Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.*
- **Type du déchet** *Conteneur partiellement vide et sale*
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** *N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.*

FR

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 14)

Annexe: Scénario d'exposition 2

- **Désignation brève du scénario d'exposition**

ACETONE (CAS 67-64-1)

Industrielle Verwendung von Beschichtungen und Klebstoffen

- **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

- **Catégorie du procédé**

PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

PROC14 Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

- **Catégorie de rejet dans l'environnement** ERC3 Formulations dans les matériaux

- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

- **Conditions d'utilisation** Utilisation habituelle du secteur conformément à la partie 1.

- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.

- **Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

- **Etat physique** Liquide

- **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.

- **Autres conditions d'utilisation**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Eviter le contact avec les yeux.

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Conserver hors de portée des enfants.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

- **Mesures de gestion des risques**

- **Protection du travailleur**

- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Mesures techniques de protection**

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 15)

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

· **Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Lunettes de protection hermétiques

Gants de protection

· **Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

· **Mesures de protection de l'environnement**

· **Eau** *Aucune mesure particulière n'est requise.*

· **Mesures pour l'élimination** *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*

· **Procédés d'élimination**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Type du déchet** *Conteneur partiellement vide et sale*

· **Estimation de l'exposition**

· **Consommateur** *N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.*

· **Guide pour l'utilisateur en aval** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

FR

(suite page 17)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 16)

Annexe: Scénario d'exposition 3

- **Désignation brève du scénario d'exposition**

Cyclohexane

Industrielle Verwendung von Beschichtungen und Klebstoffen

- **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

- **Catégorie du procédé**

PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

- **Catégorie de rejet dans l'environnement** ERC3 Formulations dans les matériaux

- **Remarques** Le produit est destiné à une utilisation professionnelle.

- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

See Section 1 of the Safety Data Sheet

- **Conditions d'utilisation** Utilisation habituelle du secteur conformément à la partie 1.

- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.

- **Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

- **Etat physique** Liquide

- **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.

- **Autres conditions d'utilisation**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité (mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle).

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Mesures de gestion des risques**

- **Protection du travailleur**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Mesures techniques de protection** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- **Mesures personnelles de protection**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

(suite page 18)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 17)

- **Mesures de protection de l'environnement**
Eviter le rejet dans l'environnement. Se procurer des instructions spécifiques / consulter la fiche de données de sécurité.
- **Mesures pour l'élimination**
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Procédés d'élimination**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Type du déchet** *Conteneur partiellement vide et sale*
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** *N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.*
- **Guide pour l'utilisateur en aval** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

FR

(suite page 19)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 18)

Annexe: Scénario d'exposition 4

- **Désignation brève du scénario d'exposition**
PROFESSIONAL AND INDUSTRIAL USE OF ADHESIVES
- **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)
- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- **Catégorie du procédé**
PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.
PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.
PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).
PROC14 Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
- **Catégorie de rejet dans l'environnement** ERC2 Formulation de préparations
- **Remarques** Le produit est destiné à une utilisation professionnelle.
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
Voir le texte complet des descripteurs dans le paragraphe 1.
- **Conditions d'utilisation** Utilisation habituelle du secteur conformément à la partie 1.
- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.
- **Paramètres physiques**
Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.
- **Etat physique** Liquide
- **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.
- **Autres conditions d'utilisation**
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité (mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle).
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**
Eviter le contact avec les yeux.
Eviter le contact avec la peau et les muqueuses.
Eviter un contact cutané de longue durée ou répété.
Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.
Conservé à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Mesures de protection organisationnelles**
Observer la section 4 de la fiche de données de sécurité (mesures de premiers secours)
- **Mesures techniques de protection** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

(suite page 20)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 04.09.2015

Nom du produit: REINIGUNGSMITTEL CCS

(suite de la page 19)

- **Mesures personnelles de protection**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Mesures de protection de l'environnement**
Eviter le rejet dans l'environnement. Se procurer des instructions spécifiques / consulter la fiche de données de sécurité.
- **Eau**
Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts, même dans de petites quantités.
- **Sol** *Empêcher la pénétration dans le sol.*
- **Mesures pour l'élimination**
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Procédés d'élimination**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Type du déchet** *Conteneur partiellement vide et sale*
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** *N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.*

FR